

Discours relatif à la proposition de résolution pour le développement de la participation citoyenne comme pilier de notre modèle démocratique, le 3 février 2022 en Séance publique de l'Assemblée nationale.

Par **Sylvain Waserman**

Député de Strasbourg et d'Illkirch-Graffenstaden

Vice-Président de l'Assemblée nationale

Rapporteur de la résolution pour le développement de la participation citoyenne

Madame la Présidente,
Monsieur le Ministre,
Chers collègues,

Cette proposition de résolution dont je suis l'auteur et que je porte au nom de mon groupe Modem est d'abord **un message à nos concitoyens**. Pour dire combien leur participation est essentielle à notre système démocratique, et que nous, députés de la nation, le réaffirmons aujourd'hui.

Chacune et chacun d'entre nous le mettons en œuvre chacun à notre façon, par des réunions publiques ou virtuelles, par des conseils ou des groupes citoyens, par toutes les rencontres de terrain et les auditions : nous portons quelques soient nos bancs dans notre action l'idée que **la démocratie représentative s'enrichit et se nourrit de la démocratie participative**. Ce n'est ni une lubie ni seulement l'ère du temps car je vous rappelle chers collègues que cette notion est ancrée dans les racines historiques de l'assemblée avec **l'article 6 de la déclaration universelle des droits de l'homme qui énonce que tout citoyen peut participer à l'élaboration de la loi**. La participation citoyenne est pour les élus un aiguillon parfois, et une boussole toujours.

Pourtant, deux tendances se dessinent, qui sont apparemment antagonistes.

L'une se caractérise par des **citoyens engagés**, actifs, qui veulent être impliqué dans les décisions qui les concernent. Ils cherchent des circuits courts entre eux et la décision publique, quitte à court circuiter et peser sur les élus avec une certaine désintermédiation. C'est un phénomène que j'ai appelé l'ubérisation de la politique dans un ouvrage que j'ai publié en 2016.

L'autre, à l'opposé, se caractérise par un **décrochage démocratique** d'une partie de nos concitoyens qui ne sont pas seulement abstentionnistes par dépit ou désintérêt, mais qui considèrent que la démocratie ne les concerne plus. Nous ne parvenons plus à les entendre parce qu'ils ne nous parlent pas, les renforçant encore plus dans leur défiance envers la chose publique.

Cher collègue, le défi qui se pose à nous aujourd'hui en tant qu'élus, c'est bien de répondre tout à la fois à l'une tendance et à l'autre, parce qu'en fait elles ont une analogie d'intention : poser la question de la place des citoyens dans notre système démocratique. L'enjeu est de passer de la liberté d'expression en droit à l'assurance pour le citoyen d'être écouté dans les faits. Nous avons pour réussir ce défi des enjeux de méthode et un besoin d'innovation démocratique.

Sur la méthode, J'argumentais dans un ouvrage publié en 2019 que nous avons en somme **4 niveaux possibles** d'association de nos concitoyens à la décision publique dans nos fonctions d'élus, et qu'un des enjeux de méthode c'est d'adapter le bon niveau à la situation spécifique. Le premier c'est l'information et la transparence que l'on doit à nos concitoyens, le second c'est la possibilité de les consulter formellement par référendum par exemple, le troisième est la logique participative et la dernière, la plus exigeante, qui prend du temps, est celle de la co construction.

Il y a aussi bien entendu des facteurs clefs de succès, comme la sincérité de la démarche, son accessibilité au plus grand nombre et pas seulement à un cercle restreint de citoyens engagés, ou la rigueur de la mise en œuvre.

Dans ce domaine je voudrais **saluer votre action M le ministre**, parce que vous avez beaucoup apporté en la matière. Vous militez notamment pour le devoir de suite, c'est-à-dire l'obligation démocratique de rendre compte, après une consultation, de la façon dont on a pris en compte ou pas les contributions citoyennes.

Vous avez au travers du centre interministériel que vous pilotez fait progresser l'esprit et la méthode de la participation citoyenne dans l'élaboration des lois, **c'est dire combien je suis heureux d'avoir au banc aujourd'hui le PM**. Le PM de la participation citoyenne. (...) Vous incarnez parfaitement avec votre double mission des relations avec le parlement et de la participation citoyenne les destins liés de la démocratie représentative et de la démocratie participative.

Nous avons aussi un enjeu d'innovation. Nos territoires fourmillent d'initiatives, et notre mandat aura été marqué par deux innovations démocratiques d'une ampleur inédite : **le grand débat et la convention citoyenne pour le climat**. Ces deux exercices ont été des innovations majeures et fortes, et il faut accepter que ces innovations soient des expérimentations nouvelles donc imparfaites, et je crois que nous n'en avons pas, je crois, mesuré l'impact majeur ni tiré tous les enseignements. Pour le grand débat, nous avons une source de données, d'idées et d'avis qu'il nous faut continuer de travailler et pour la CCC, nous n'aurions pas dû laisser prospérer l'idée que chacune des idées seraient retranscrite en l'état de la loi mais plutôt que chacune serait étudiée par le gouvernement et le législateur et que le résultat du processus se mesurerait notamment au pourcentage des idées qui seraient reprises. En reprendre une sur deux aurait été une bonne performance et 2/3 une performance remarquable du processus, et d'ailleurs je suis sûr qu'il y a ici des députés qui seraient fort heureux si l'on reprenait de leurs propositions une idée sur 2.

Cette proposition de résolution, enfin, propose des axes de développement et des actions concrètes. J'en citerai deux.

Nous proposons par exemple de faire progresser l'esprit civique en ancrant la démocratie dans le parcours de vie de chaque citoyen, et ce dès le plus jeune âge. Se forger son propre avis, exister dans le débat et jouer son rôle citoyen pleinement nécessite de s'y préparer et de prendre le temps pour le faire. **L'engagement de notre jeunesse est remarquable mais se manifeste souvent par des formes nouvelles, comme le service civique** qui est en France plus que partout ailleurs en Europe un véritable succès, ou par les marches pour le climat durant lesquelles notre jeunesse nous adresse

Et Concrètement nous proposons une « Université ouverte de la démocratie » avec dans chaque université de France des cursus ouverts à tous pour présenter les fondements de l'état de droit.

Nous proposons d'avancer aussi sur l'immense défi de notre démocratie numérique : les civic tech nous offrent des opportunités nouvelles yc pour vivre notre république numérique à visage découvert, bien loin de ceux qui déversent leur hargne derrière leur lâche anonymat sur les réseaux sociaux sociaux. Mais ces opportunités posent question des questions d'éthique, d'équité entre un élu sortant et des candidats notamment. C'est pourquoi nous invitons pour ce faire le Gouvernement à lancer des assises de la démocratie numérique pour donner une impulsion à la participation citoyenne et inclusive en complément des modalités traditionnelles. Ces assises permettront d'aborder, le rôle ainsi que l'ensemble des formes que pourraient prendre une démocratie en ligne à visage découvert. Ces assises permettront également de répondre aux questions d'équités qui se poseront inévitablement avec la mise en œuvre d'une démocratie numérique accessible à tous.

Enfin, je crois que notre assemblée nationale doit être le cœur de cette réflexion sur la participation citoyenne. Nos successeurs devront poursuivre notre action sur les pétitions qui sont désormais plus accessibles depuis la réforme du règlement de mi mandat, sur la gouvernance et sur l'articulation avec le CESE, mais aussi sur la simplicité et la lisibilité de nos lois pour les rendre plus accessibles mais aussi pourquoi pas sur les amendements citoyens via une plateforme de propositions ouvertes à tous ou sur un cadre législatif plus souple pour les expérimentations citoyennes (comme l'ont prôné Cathy Racon-Bouzon dans ses travaux avec des penseurs comme Charles benoît Heidsieck qui œuvrent sans relâche sur la co construction de l'intérêt général).

Ce sont les bases d'un nouveau pacte démocratique citoyen et civique dont il s'agit. **Ce nouveau pacte traduit notre volonté de replacer notre citoyen au cœur de notre édifice démocratique et correspond à une philosophie politique : celle du postulat que chacune et chacun des citoyens a toute sa place et son rôle à jouer dans notre démocratie.**

En somme, c'est **une approche politique profondément humaniste et inclusive, que porte notre groupe politique du MoDem et que nous vous proposons aujourd'hui.** Car nous connaissons la valeur de notre modèle démocratique, nous mesurons le chemin à accomplir pour le conforter et nous savons que la participation de nos concitoyens en est un enjeu essentiel.